

**INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES 2025/2026
TRANSPORT UNIQUEMENT LE MIDI**

Date limite d'inscription : 15 juillet 2025

Formulaire à renvoyer par mail à abonnements.scolaires@grandreims.fr

Accompagné de la photo de l'élève (format jpeg de préférence)

ÉLÈVE & SCOLARITÉ

NOM : DATE DE NAISSANCE :

PRÉNOM : SEXE : M F

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : COMMUNE :

CLASSE MATERNELLE : PETITE SECTION MOYENNE SECTION GRANDE SECTION

CLASSE ÉLÉMENTAIRE : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

PARENTS DE L'ÉLÈVE

	PARENT 1	PARENT 2 LE MIDI (NÉCESSAIRE UNIQUEMENT POUR UNE GARDE ALTERNÉE AVEC BESOIN D'UN 2 ^{ÈME} TRANSPORT RETOUR VERS LE DOMICILE DU 2 ND PARENT)
NOM		
PRÉNOM		
DATE DE NAISSANCE		
ADRESSE POSTALE (VOIE, HAMEAU, CP, COMMUNE)		

Si vous souhaitez être informé par SMS en cas d'urgences, intempéries, changement horaires, perturbations impactant les transports scolaires... Merci de renseigner un numéro de téléphone portable

TEL PORTABLE OBLIGATOIRE TEL DOMICILE EMAIL PERSO OBLIGATOIRE		
--	--	--

TYPE DE TRANSPORT SOUHAITÉ DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PENDANT LA PAUSE MÉRIDIANNE

TRANSPORT ALLER/RETOUR POUR SE RENDRE À LA CANTINE

TRANSPORT ALLER/RETOUR POUR SE RENDRE AU DOMICILE

POUR LES RETOURS AU DOMICILE (CANTINIERS NON CONCERNÉS)

PERSONNES AUTORISÉES, EN DEHORS DU PARENT 1 DÉCLARÉ, À RÉCUPÉRER LES ÉLÈVES DE MATERNELLE ET CP À L'ARRÊT DU CAR (4 maximum)



Pour les Maternelles et les CP: L'enfant ne sera pas autorisé à repartir seul.

La présence d'une **personne majeure autorisée** à récupérer l'élève est obligatoire à la descente de l'autocar. En cas d'absence, l'enfant reste à bord du véhicule (Article IV.2 du Règlement des Transports Scolaires).

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEN AVEC L'ÉLÈVE	TÉLÉPHONE (OBLIGATOIRE)

CARTE SIMPLICITÉS



L'enfant est-il déjà détenteur de la carte SIMPLICITÉS ? OUI NON

Si oui, merci de noter son numéro à 10 chiffres situé au recto :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La carte SIMPLICITÉS sera chargée des droits aux transports pour l'utilisation des circuits scolaires pour l'année scolaire suite à votre inscription

MONTANT À PAYER

- Inscription obligatoire aux transports scolaires afin de garantir les places disponibles dans le car : **GRATUIT UNIQUEMENT LE MIDI**
- Si vous avez perdu votre carte de transport Grand Reims pour les élèves de Moyenne et Grande Section, CE1 à CM2, merci de nous faire parvenir séparément un chèque de 6€

Dossier et règlement à envoyer à l'adresse suivante :

**GRAND REIMS
RÉGIE TRANSPORT SCOLAIRE
CS 80036
51722 REIMS Cedex**

Ou dans les bureaux du Grand Reims

- 6-8 rue Gaston Boyer 51100 Reims du 16/06/25 au 31/10/25 de 09h00 à 12h00
- Uniquement sur rendez-vous à partir du 02/11/25
Pour prendre rendez-vous :
abonnements.scolaires@grandreims.fr / 0326777879

Après instruction et validation de votre demande, un mail de confirmation vous sera alors envoyé

J'atteste avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires disponible sur www.grandreims.fr

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande

Toute modification devra impérativement être transmise au Service Transports Publics dans les plus brefs délais.

Fait à : Le.....

Signature obligatoire des parents :

Et je permets à la Communauté urbaine du Grand REIMS d'utiliser les informations recueillies me concernant pour le traitement destiné uniquement au Service Transports Publics de la Direction des Mobilités et des Transports de la Communauté Urbaine. La durée de conservation des données est limitée à 2 ans au-delà de l'utilisation des transports scolaires de l'utilisateur.

Les destinataires des données sont les services de la Communauté Urbaine du Grand REIMS concernés par les transports scolaires, les services des mairies du Grand REIMS, le pôle transport de la Région Grand EST, les transporteurs en charge de l'exécution des marchés de transports scolaires du Grand Reims, l'établissement scolaire de l'élève, les services de l'Éducation Nationale, ses prestataires MATAWAN et PARAGON en charge de la billetterie des transports scolaires, les services de la SNCF pour la délivrance du titre Primo Scolaire..

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement de celles-ci.

Vous pouvez accéder à vos droits à tout moment en vous adressant à : abonnements.scolaires@grandreims.fr

Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles : dpo@grandreims.fr ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (cnil.fr)